

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**QUATRU DI PULITICA GENERALE DI I SITI
ARCHEOLOGICHI È MUSEI DI CORSICA**

**CADRE DE POLITIQUE GENERALE DES SITES
ARCHEOLOGIQUES ET MUSEES DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

I. Contexte

Les musées et sites archéologiques, des ressources pour le développement de notre territoire

Les musées et sites archéologiques sont des témoins et des vitrines de notre histoire, de nos savoir-faire, de notre culture, ils sont à ce titre le socle d'un développement soutenable. Ressources économiques et culturelles, ils sont voués à devenir les éléments clefs de nos fers de lance des politiques des territoires. A travers la réalisation des projets scientifiques et culturels des musées, les objectifs sont nombreux. En faveur du développement économique et social de notre île, il s'agit d'établir une cohérence au maillage territorial existant et de fédérer les énergies et les compétences autour de projets culturels forts et communs.

A travers nos sites et musées nous parcourons la permanence du peuple corse sur sa terre à travers les siècles, ils sont des vitrines de son histoire, de sa culture de ses savoir-faire, et nous devons à travers eux montrer, expliquer, transmettre. »

Avec ce rapport, la Collectivité de Corse s'engage dans une politique ambitieuse et innovante pour faire de ces lieux des espaces de découverte et de connaissance de notre culture et de notre patrimoine, mais aussi des outils pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre île.

Le musée du XXI^{ème} siècle

Le musée du XXI^{ème} siècle doit occuper une place centrale dans notre société, pour contribuer au dialogue, à l'éducation et au vivre ensemble. Au-delà de ses missions de service public qui consistent à conserver, étudier, exposer et enrichir un patrimoine spécifique appartenant à la Collectivité de Corse le musée doit permettre à chacun d'accéder à la connaissance scientifique, à l'éducation artistique, à la découverte du patrimoine, à l'émotion esthétique. Pour réussir cet ambitieux projet, le musée contemporain doit se confronter aux enjeux d'éducation, de mondialisation, de transition écologique, d'intégration du le musée dans son environnement social, culturel et économique (exemple le travail avec les artisans et créateurs en résidence), l'évolution économique et la révolution numérique. La politique de médiation est importante, les hommes et les outils, mais aussi les stratégies et les réseaux, pour changer l'image du musée et en faire un lieu culturel majeur au service de la population. Cette nouvelle approche muséale s'appuiera sur des réalités augmentées, des parcours immersifs, des dispositifs numériques sons et lumières, sur l'exemple de l'exposition actuelle du Musée de la Corse et les opérations engagées sur le complexe archéologique d'Aleria.

Le contexte de la Collectivité de Corse

Depuis le 1^{er} janvier 2018, et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine assure la gestion de quatre sites archéologiques et de cinq musées labellisés « Musées de France ». Ainsi, les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais régis au sein de la même Direction que les sites archéologiques s'y rattachant, soit le site antique d'Aleria, les sites archéologiques de Cucuruzzu-Capula et d'Araguina-Sennola, et le site mégalithique de Cauria.

Avant même la création de la Collectivité de Corse, l'ex. Collectivité Territoriale de Corse s'était vu confier par la loi du 22 janvier 2002 la quasi-totalité des compétences détenues jusque-là par l'Etat dans le domaine du patrimoine. Ainsi instituée comme « cheffe de file » dans ce secteur muséal en finançant 50 % de l'activité des établissements, elle avait mis en synergie l'ensemble des acteurs institutionnels et culturels se trouvant sur l'île, en lançant les bases du Réseau des Musées de Corse qui regroupe et fédère l'ensemble des neuf musées labellisés du territoire insulaire ainsi que le FRAC di Corsica.

Les musées, un enjeu fort

La réunion des cinq établissements et des quatre sites représente aujourd'hui un enjeu culturel fort pour notre Collectivité, pour les territoires concernés et pour la Corse entière. Il s'agit de relever le défi d'un projet qui considère le patrimoine muséal et archéologique comme une richesse, comme un terrain d'expérimentation et d'innovation pour penser la Corse de demain, au croisement de l'éducation, de la culture, et du tourisme.

II. Politique scientifique et culturelle pour les sites archéologiques et les musées

La Direction adjointe des sites archéologiques et des musées a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers le territoire. L'enjeu est majeur, il s'agit de créer les musées du XXI^{ème} siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse.

La stratégie consiste à mutualiser l'ensemble des forces et des moyens existants, à organiser des actions communes et à entraîner la curiosité des publics d'un établissement vers les autres.

La politique générale vise à :

- **Créer une synergie et une complémentarité**
entre les sites archéologiques et les musées via des projets scientifiques et culturels pour chaque établissement soutenu par un discours fort qui raconte notre culture et nos territoires aux corses et aux visiteurs.
- **Renforcer la visibilité de nos sites archéologiques et de nos musées**
par un ancrage plus fort sur leur territoire. Etablir des partenariats plus étroits avec les acteurs associatifs et toute la population.
- **Faire de nos musées des lieux de vie, des pôles culturels de référence**

Un effort particulier dans le domaine de la médiation (visites guidées, conférences, concerts, formation des agents, outils numérique, etc.) visera à attirer les différents publics dans ces espaces culturels.

- **Des appels à projets notamment autour des activités de la phonothèque** seront lancés de façon à valoriser un patrimoine culturel trop peu connu et favoriser la création autour de celui-ci.
- **Diversifier les activités, élargir et augmenter la fréquentation** par la création de nouvelles infrastructures d'accueil, de boutiques, de nouveaux dispositifs muséologiques et le développement de la capacité événementielle des sites et des établissements
- **Mettre en place et poursuivre la conservation-restauration de nos collections, héritage commun de la Corse**
- **Permettre une meilleure ouverture sur la Méditerranée** notamment par le biais de partenariats et de projets européens. Il est important de susciter des échanges avec nos voisins autour de projets pédagogiques pour le public scolaire, de prêts de collections pour enrichir le propos scientifique et mettre en regard, en confrontation, nos œuvres. Citons pour exemple les projets européens déjà initiés comme GRITACCESS et RACINE ou l'opération de collaboration scientifique autour de l'exposition « Alallia, una battaglia che cambiò la storia » avec le musée étrusque de Vetulonia.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre avec notamment :

- **La mise en place d'un pass-musées de Corse** avec des billetteries informatisées dans tous les établissements,
- **Des actions de formation commune** à destination des personnels (une première session était organisée le 4 février dernier, une autre est prévue au premier trimestre 2020 pour les agents d'accueil, ainsi qu'une formation médiation,
- **La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,** Avec la fabrication de répliques 3D en lien avec la Direction de la Transformation Numérique,
- **Une étude des publics** est lancée sur les musées et les sites, afin de mieux répondre à l'attente des visiteurs,
- **Le renforcement des liens avec les établissements du second degré** en particulier la mise en place du dispositif éducatif PREAC Patrimoine (Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle), à destination des enseignants et de classes patrimoine des lycées (conventions avec les lycées de Sartè et Giocante de Casabianca à Bastia),

- **La mise en œuvre d'un dispositif permettant à l'ensemble des scolaires de l'île de bénéficier de visites sur l'ensemble de nos sites et musées**
- **La création d'une commission des boutiques** des musées et des sites avec des référents extérieurs pour mieux répondre aux demandes des publics et proposer des productions corses.
- **Une convention est en cours avec le Fablab de l'Université de Corse** pour la mise en place à partir de 2020 de résidences d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. L'autre volet de cette convention envisage la distribution dans les boutiques des musées des créations des créations issues de cette collaboration.
- **Une collaboration avec les guides-conférenciers de Corse** pour des visites thématiques par site et musée,
- **La création d'une association des Amis des Musées de la Collectivité de Corse,**
- **La mutualisation des expositions itinérantes et la mise en place d'actions hors-les-murs,**
- **Le lancement d'un concours envers nos créateurs insulaires pour la création d'une tenue vestimentaire pour les agents d'accueil** servant à identifier les établissements de la Collectivité de Corse,

III. Les projets scientifiques et culturels

Les orientations de l'ensemble des établissements sont déclinées en trois axes principaux :

- 1) Le concept du musée
- 2) Les collections
- 3) Les publics

1) Le musée : un concept, un territoire, un site, un bâtiment

Une identité spécifique liée aux collections

Chaque musée possède une identité spécifique, liée aux collections qu'il présente, au bâtiment qui l'abrite et au site qui l'entoure. Le concept qui le porte se définit à travers ses collections, ses publics cibles mais également par la complémentarité des établissements insulaires les uns par rapport aux autres.

Un maillage territorial et une complémentarité

Trois champs disciplinaires sont abordés avec l'intégralité des musées de la Collectivité : l'anthropologie/sociologie avec le museu di a Corsica, l'histoire avec le museu Pasquale Paoli, enfin l'archéologie avec i musei di Archiulugia di Sartè et d'Aleria. Le museu di l'Alta Rocca quant à lui associe ces trois disciplines pour présenter le territoire sous diverses facettes. Outre le maillage territorial, le parcours des musées de Corse doit permettre aux visiteurs de découvrir l'ensemble des

périodes clefs de l'histoire de la Corse et les différents aspects de notre société.

Le lien avec un site archéologique ou historique, une nouvelle approche du territoire

Les musées de la Collectivité ont la particularité d'être tous associés à un site historique ou archéologique. Réintégrer les musées dans leur environnement revient à replacer chaque établissement dans son contexte historique et incitera le visiteur à une découverte du territoire complémentaire à la visite du musée. Au-delà de la dimension physique, le lien doit s'affirmer dans le discours porté, dans les parcours de visite, dans les diverses formes de médiation, humaines, numériques, iconographiques, scénographiques.

Un nouveau nom pour une nouvelle identité

Des propositions de noms d'établissements seront élaborées et soumises à l'Assemblée de Corse. Elles devront veiller à renforcer l'identité de chaque établissement.

Nous pouvons envisager, à partir de ces propositions de lancer un concours pour choisir le nom et le logo, en associant la population du territoire.

Nom actuel	
Musée de la Corse Jean-Charles Colonna	
Musée d'archéologie et site antique d'Aleria Jérôme Carcopino	
Musée départemental de l'Alta Rocca et site archéologique de Cucuruzzu-Capula	
Musée départemental de Préhistoire corse et d'Archéologie et site mégalithique de Cauria	
Maison natale Pasquale Paoli	

Des musées dans des bâtiments patrimoniaux

Trois musées sont installés dans des édifices historiques (Corti, Merusaglia, Aleria). La dimension historique du bâtiment fait partie intégrante du concept du musée. Le fort de Matra est même classé aux Monuments Historiques. Les musées de Livia et Sartè bénéficient de constructions récentes (respectivement 2003 et 2009) et sont associés à des sites archéologiques situés sur la même commune.

Il faut souligner toutefois et dans tous les cas, des dégradations qui nuisent à l'accueil du public, au travail des agents et à la conservation des œuvres, ce qui implique une rénovation et une mise aux normes.

2) Les collections : les traces de notre culture matérielle et immatérielle

Un musée c'est une collection

Les collections de chaque musée contribuent à déterminer leur concept, leur

politique d'expositions, le parcours permanent, la politique d'enrichissement, la programmation culturelle et la médiation auprès des publics.

Le statut juridique des collections d'archéologie

Ce dernier aspect, pour les musées d'archéologie, consiste d'abord à régulariser le statut juridique des collections. En effet, le mobilier archéologique collecté a été déposé sans que sa propriété ne soit transférée du propriétaire du terrain à la collectivité de tutelle. Cette problématique est en voie de résolution à Aleria, qui bénéficie de dépôts de l'Etat. La situation est plus complexe pour Sartè et Livia qui doivent contacter les propriétaires privés au cas par cas.

Une obligation d'inventaire et de récolement

Le Code du Patrimoine impose également des démarches d'inventaire et de récolement des collections, qui prennent la forme de véritables chantiers des collections, incluant aussi le reconditionnement des œuvres.

L'informatisation des collections

Elle existe déjà à Corti grâce à l'utilisation d'un logiciel métier, qui sera élargie à l'ensemble des musées. *In fine*, une base de données regroupant l'ensemble des collections sera accessible en ligne, ce qui permettra de favoriser les prêts et les sujets de recherche et par là d'augmenter le rayonnement de nos musées.

La politique d'acquisition

Il est également nécessaire de mettre en place **une politique des acquisitions**, notamment pour le musée de la Corse et le musée de Merusaglia, pour l'archéologie, cette orientation vise plus à la gestion du statut juridique des collections (cf. annexes PSC).

La sécurité et la sûreté

Outre des travaux de confortement et de réhabilitation des équipements, la mise en sécurité et sûreté des bâtiments (vidéosurveillance, alarme...) est indispensable dans l'optique de présentation des œuvres à haute valeur patrimoniale mais aussi financière (telles que le trésor de Lava ou les parures d'Aleria). En effet, la sécurité des personnes (agents et visiteurs), la sûreté des œuvres et la bonne conservation des collections imposent une mise aux normes : surveillance vidéo, gestion du climat des salles d'exposition et des réserves, vitrines sécurisées, plan d'évacuation des publics et des œuvres, etc.

Des réserves mutualisées

Enfin, l'état des lieux sur les espaces de réserves souligne d'importantes carences dans la plupart des établissements et nous engage à envisager l'investissement dans un bâtiment extérieur et mutualisé, sans doute la solution la moins coûteuse et la plus efficace, dont la gestion sera menée en transversalité avec le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse.

3) La politique des publics : pour un service culturel de qualité

La phonothèque de la Corse

Le patrimoine culturel immatériel est pan essentiel de notre héritage commun. A ce titre, les fonds sonores conservés au musée de la Corse deviendront accessibles à tous avec la mise en place d'une base de données numérique. Une salle du parcours permanent sera consacrée à ce patrimoine avec des dispositifs innovants.

Une tarification homogène, des gratuités

Dans le but d'élargir les publics, les périodes et les horaires d'ouverture sont redéfinis et harmonisés. La visibilité des établissements sera renforcée par plusieurs opérations : la mise en place d'une tarification homogène : avec la vente de « pass », pour faciliter la découverte de l'ensemble des musées et sites de la Collectivité de Corse ; une gratuité périodique et une entrée libre pour les jeunes de moins de 25 ans (voir annexe).

Le jeune public

Il représente une priorité importante et depuis deux ans, plusieurs initiatives vont dans ce sens, comme à Aleria avec la publication de « Mon petit quotidien » à l'attention des écoles primaires pour préparer la visite ou encore le festival Aleria Antica, avec en 2019 l'accueil de plus de 300 élèves durant la semaine du 10 au 14 juin en ouverture des Journées Nationales de l'Archéologie.

Un musée des Enfants

Au-delà des opérations réalisées ou programmées, cette volonté doit se concrétiser dans la création d'un musée des enfants, un espace ludique pour voir, comprendre et apprendre, un lieu de formation pour tous les enfants de Corse. Dès cette année, le dispositif « U Tragulinu », muséobus, est mis en place ; il vous est présenté ci-dessous et fait l'objet d'un rapport spécifique.

Une modernisation des parcours de visite

Suite à la redéfinition de l'identité du musée, la sélection des collections et les thématiques présentées demandent à être revues, ainsi que le parti-pris du discours et de la visite. Une refonte des muséographies est ainsi prévue, qui inclut l'installation de nouveaux dispositifs de présentation, adaptés aux pratiques actuelles.

Des musées participatifs

Le public est en effet destiné à être au cœur des activités des musées, en particulier le public insulaire, appelé à se réappropriier les musées, par le biais d'appels à projets, de concours, de projets participatifs, et de projets scolaires.

Une programmation culturelle ambitieuse

La programmation culturelle se structure avec des expositions temporaires annuelles ambitieuses, incluant des expositions communes et d'autres projets autour de thématiques transversales comme les notions de démocratie, de liberté, de droits des femmes, de « Résistances » dans une approche historique et socio-anthropologique, et sur l'entrée forte des idées du XVIIIème comme clefs de lecture de notre présent.

Nous voulons faire du musée un lieu vivant d'échanges et de débat, ouvert aux artistes, aux associations, aux acteurs socio-économiques notamment pour le musée de la Corse qui va devenir un musée de société.

A ce titre, il sera un lieu de questionnement et de débats sur des problématiques d'actualité.

La valorisation de l'archéologie

Des projets communs de valorisation de l'archéologie corse sont également proposés, et même déjà initiés avec le festival « Aleria Antica » depuis 2018, pour s'étendre aux autres sites et musées d'archéologie « A Festa di a prestoria corsa » pour exemple. De même, pour les sites archéologiques, dès 2020, les parcours de visite seront redéfinis avec une nouvelle signalétique et du mobilier, à partir de production et de matériaux locaux (pierre et bois selon les sites).

Une stratégie de communication

Elle s'appuie pour l'instant sur le Réseau des Musées est appelée à se développer à travers les réseaux sociaux, une chaîne YouTube et un support de communication regroupant l'ensemble des programmations des musées et sites. Une homogénéisation de la signalétique routière des sites et des établissements est programmée en lien avec la Direction des Routes.

Des partenariats scientifiques et touristiques

Pour accroître l'audience et le rayonnement de nos musées, nous misons sur des partenariats culturels, la mise en place de conseils scientifiques et de programmes collectifs de recherche. L'intégration ou la création de réseaux scientifiques et touristiques méditerranéens et européens sont déjà amorcés sur les projets d'Aleria et de Corti. D'autres contacts existent, au niveau de la recherche, avec des institutions comme des laboratoires du CNRS, l'Inrap, l'Ecole française de Rome, le Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine à Marseille. Aleria a ouvert la voie des partenariats avec la Toscane par le prêt de ses collections pour l'exposition « Alalia, une bataille qui a changé l'histoire ».

Nous encourageons les partenariats à travers les programmes européens comme Gritaccess et Racine avec la Toscane, la Ligurie, la Sardaigne...

Des boutiques

La création et la mise en ligne des boutiques des musées, mutualisées, contribuera à augmenter l'audience. Elles proposeront à la vente de produits dérivés, des créations, des reproductions d'œuvres ainsi que des créations d'artisans locaux. Ce dernier dispositif sera mis en œuvre via un partenariat, en cours d'élaboration, avec l'Università di Corsica et plus particulièrement le FabLab de Corti.

IV. Les actions menées au sein de chaque établissement

Au niveau de chaque musée, les axes prioritaires, détaillés dans les projets scientifiques et culturels, sont les suivants :

Corti - Museu di a Corsica

Un musée de société et un espace de débats et de réflexion sur la Corse

D'un musée d'anthropologie, la structure évolue vers un musée de société qui interroge les enjeux sociétaux contemporains en s'appuyant sur le décloisonnement disciplinaire et sur la diachronie, dans le champ de l'environnement social corse, méditerranéen et européen. Il est destiné à devenir un espace de débats et de réflexion sur la Corse.

Une redéfinition du parcours permanent

Après 20 ans de fonctionnement, les recherches réalisées pour les différentes expositions temporaires et les nombreuses acquisitions permettent d'envisager une redéfinition du parcours permanent afin d'aborder les questionnements contemporains, à partir de la pensée et des enjeux du XVIII^{ème} siècle Corse.

Les thématiques à aborder sont nombreuses : l'espace urbain, l'art, les genres, les représentations sociales, le développement durable, sujets de débats à l'échelle mondiale. Les idées de liberté, de tolérance religieuse, d'éducation, de démocratie, seront analysées notamment à travers l'influence du siècle des Lumières et la figure emblématique de Pasquale Paoli, en lien avec le musée de Merusaglia.

La citadelle de Corti, haut lieu de l'identité insulaire

Le musée se redéploie sur son site, la citadelle, haut lieu de l'identité insulaire. Avec l'exposition sur les 600 ans de la citadelle, des aménagements et des outils de médiation sont mis en place pour la visite du site dès cette année. Cette opération de réaménagement et de valorisation de ce lieu va contribuer d'une part à une plus grande appropriation de ce patrimoine historique et culturel et d'autre part à requalifier son territoire d'implantation le rendant plus attractif en termes de développement tant économique qu'urbanistique et touristique.

Les différents points traités (médiation numérique, résidence d'artistes, espaces de loisirs et d'échanges, aménagements pour une programmation événementielle, mise en lumière, nouveaux parcours de visite, accès PMR...) positionneront ce lieu comme un outil de référence, proposant de nouveaux modèles de partenariat, de travail, de formation et de vie.

Un Musée des Enfants et « u tragulinu »

Un projet de Musée des Enfants est en cours d'élaboration pour développer, dans le cadre scolaire, la connaissance de l'histoire et du patrimoine de la Corse. Il s'agit dès 2020 de développer la partie en itinérance du projet avec la création d'une version mobile du musée. « **U tragulinu** » sera un muséobus avec plusieurs objectifs forts :

- Lutter contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine
- Développer l'autonomie et la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs
- Émancipation de l'enfant via les ressources du territoire : développement intellectuel et social
- Objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants

Les thématiques des expositions sont les suivantes :

- **Artisanat, savoir-faire, transmission** : Un temps pour chaque filière (poterie - bois - coutellerie - tressage) avec de la création contemporaine, pour une alliance entre tradition et modernité, pour un apprentissage technique et artistique
- **Filières agricoles** : Historique sur les traditions et les formes de productions d'antan. Etat des lieux des filières de production sur l'île. Ateliers : dispositifs sensoriels, ateliers culinaires etc. Traiter des problématiques actuelles: alimentation, nouvelles formes de production, écologie etc...

Un conseil scientifique pour répondre aux enjeux de la Corse contemporaine

Un conseil scientifique est instauré pour poursuivre la politique de connaissance sur la société corse. Depuis plus de 20 ans et la création du musée, des comités scientifiques ont été créés spécialement pour chacun des projets importants du musée, les expositions et leurs catalogues notamment, en faisant appel aux meilleurs spécialistes du sujet retenu.

Néanmoins, à l'heure où l'identité du musée évolue et que l'établissement va connaître une profonde reconsidération pour correspondre mieux aux enjeux de la Corse contemporaine, il semble opportun de réunir un collège d'experts pour l'accompagner dans cet *aggiornamento* décisif. Car en plus des expositions temporaires, il est nécessaire d'envisager un nouveau contenu muséographique pour les galeries permanentes. Le Conseil scientifique serait nommé pour trois ans : la durée nécessaire à la définition d'un nouveau programme, au suivi des recherches scientifiques afférentes, et au suivi de définition du nouveau contenu muséographique.

Pour réaliser cet ambitieux projet, la recherche de financements (PEI, programmes européens, mécénat) viennent déjà et viendront pour l'avenir s'ajouter au budget du musée.

Aleria - Museu è situ anticu d'Aleria

Le développement de l'offre aux publics

Depuis 2018, un travail important a déjà débuté sur le complexe archéologique d'Aleria, en commençant par le développement de l'offre aux publics (journal des enfants (« Mon Petit Quotidien », expositions temporaires inexistantes jusqu'en 2018, événements tous publics (festival « Aleria Antica », Journées de l'Archéologie...) qui a permis une augmentation de plus de 15 % de la fréquentation du lieu en moins de deux ans.

Le rapport présenté en fin d'année 2018 à l'Assemblée de Corse et voté à l'unanimité détaille les différentes actions engagées pour l'étude, la conservation, la

restauration et la mise en valeur de ce site emblématique de notre patrimoine.

Un Programme Collectif de Recherche

Ainsi, pour la recherche, un Programme Collectif de Recherche permet de relancer des fouilles archéologiques, des prospections de terrain, mais aussi l'étude des collections et une réflexion globale sur le territoire d'Aleria. L'étendue de la ville antique d'Aleria peut favoriser la création d'un parc archéologique, à la fois qui valorise les monuments mis au jour et qui abrite les vestiges restant encore à découvrir.

Un chantier des collections

Le chantier des collections est entré dans une phase opérationnelle avec un inventaire informatisé, des constats d'état et le reconditionnement des objets. De même, une politique de conservation et de restauration est mise en place (climat du bâtiment, état des réserves, sécurité - sûreté).

La réhabilitation des lieux

Une étude de revitalisation du hameau du Fort est menée avec la Communauté de Communes de l'Oriente. Destinée à développer son attractivité et à réaménager les espaces publics, elle inclut notamment la réhabilitation de la maison Rossi pour l'accueil du public.

Des expositions temporaires qui rayonnent en Méditerranée

Enfin pour la valorisation des collections exceptionnelles issues du sous-sol de l'antique Aleria, un cycle d'expositions temporaires annuelles doit permettre de développer les principales thématiques à aborder et ainsi dans les 5 années à venir de redéfinir le parcours permanent. Sur le modèle de la stratigraphie archéologique, le nouveau parcours muséographique partira du site archéologique de la ville romaine et d'une première section présentant les collections de cette période, puis remontera le temps, par couche thématiques, pour aller jusqu'à la fondation de la cité au VI^{ème} siècle avant JC.

Le rayonnement du musée d'Aleria hors de l'île se dessine dès cette année avec une exposition temporaire présentée en Toscane, au musée de Vetulonia, ancienne cité étrusque, et qui sera adaptée au musée d'Aleria pour l'année prochaine. Et la perspective de faire la voyager jusqu'à Rome, puis en Tunisie se dessine.

Sartè - Museu di Archeologia di Corsica

La normalisation des collections

La régularisation du statut des collections, et l'intégration de nouvelles collections, est une priorité pour cet établissement. En effet, le mobilier archéologique issu de fouilles et de ramassages divers, collecté tout au long de ces 40 dernières années, a été déposé sans que sa propriété ne soit transférée du propriétaire du terrain à la collectivité de tutelle. Plus d'une centaine de collections sont concernées par cette

démarche.

Une actualisation du parcours permanent

Une actualisation du parcours permanent sera menée pour équilibrer la présentation de l'archéologie jusqu'à la fin du Moyen Âge. Cette période de près de dix siècles reste encore peu valorisée alors que les recherches de ces dernières années en soulignent l'importance. Les collections d'archéologie sous-marine et la salle des statues-menhirs feront l'objet d'une modernisation avec une approche interactive pour mettre en valeur la richesse sous-marine et les premières architectures culturelles et funéraires de la Corse : coffres, dolmens et menhirs.

Au cœur du mégalithisme

La situation du musée au cœur du mégalithisme de la Corse favorise le rapprochement avec le site de Cauria, par une médiation dans le parcours permanent et des opérations de médiation humaine sur le site, en cours de revalorisation.

Une table-ronde programmée en 2020 célébrera les dix ans du nouveau musée et servira de tremplin à l'instauration d'une politique de recherche pour les cinq prochaines années.

Livia - Museu di u Territoriu di l'Alta Rocca

Un pôle culturel territorial mêlant langue, histoire, traditions et patrimoine

Le musée de l'Alta Rocca doit devenir le pôle culturel de ce territoire et ouvrir sur la longue durée autour d'approches sur la langue, l'histoire, les traditions et le patrimoine de la région pour devenir un musée de territoire. La recherche sera développée dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie notamment sur les pratiques et les savoir-faire.

Une médiation innovante pour relier le musée aux sites archéologiques

Une médiation innovante permettra la mise en réseau avec le site de Cucuruzzu-Capula pour consolider et améliorer les contenus de l'ensemble. La fréquentation du site de Cucuruzzu-Capula, avec 35 à 38 000 visiteurs par an, souligne tout l'intérêt et les potentialités d'un site archéologique géré autour d'une médiation dynamique (visite guidée thématiques et spécialisées, ateliers et maquettes pédagogiques).

L'amélioration de l'accueil du public

Pour mieux accueillir le public, une refonte du parcours permanent, de la muséographie et des espaces d'accueil du public est programmée. Le musée vise à donner une image dynamique par plusieurs actions : la richesse de sa programmation ; la création d'un véritable parcours tactile mobile ; des collectes d'objets et de documents, des appels aux dons d'objets, des conférences et discussions avec des spécialistes et la population sur des objets, etc.

La normalisation des collections

La régularisation du statut des collections est une priorité.

Merusaglia - Museu Pasquale Paoli

« La Corse au cœur de l'Europe des Lumières »

Le recrutement d'un chef de service et l'intégration de l'établissement dans **le grand projet Strada Paolina** permet de repenser le parcours de visite pour que le musée Pasquale Paoli raconte « **La Corse au cœur de l'Europe des Lumières** ».

La valorisation de la Castagniccia

Le musée sera relié à son environnement immédiat (la Castagniccia), d'une part par la valorisation en son sein du mobilier issu de l'artisanat de la Castagniccia, d'autre part par des circuits de visite : circuits patrimoniaux (patrimoine baroque, décors peints) ; tourisme « rural » ; Strada Paolina (itinéraire Pasquale Paoli) ».

La Strada Paolina

La Strada Paolina se donne pour objectif de créer un parcours patrimonial autour des lieux emblématiques du XVIII^{ème} siècle (musée Pasquale Paoli, Ponte Novu, couvents d'Orezza, de Casabianca, de Caccia, jusqu'à la ville de Corti). Cet itinéraire pédagogique et touristique permettra la mise en valeur d'édifices remarquables avec le double objectif d'une valorisation touristique mais également une meilleure lecture patrimoniale de cette histoire.

Elle a également vocation à dépasser les frontières de la Corse à l'instar du personnage au cœur des Lumières de l'Europe.

Un musée participatif à l'aide d'un financement européen

La population sera intégrée à la réflexion sur le parcours, le discours porté par le musée, et sur la mise en place d'une nouvelle muséographie. Un financement européen sur le programme RACINE (120 000 €), permet dès 2020 d'engager des échanges avec la population du village sur des actions dans le musée et sur le territoire de la Castagniccia. Le lieu bénéficiera d'une plus grande animation.

L'aménagement d'un accueil et d'une boutique est impératif.

Le chantier des collections

Le chantier des collections en cours est réalisé avec l'appui technique du CCRPMC.

Les documents sur papier (lettres), très dégradés, feront l'objet d'une numérisation pour permettre leur conservation mais aussi leur diffusion auprès des chercheurs.

Il vous est proposé d'adopter le cadre de politique générale des musées et sites archéologiques de Corse et d'autoriser, sous réserve du vote des autorisations budgétaires, le Conseil Exécutif de Corse à le mettre en œuvre.

Cette autorisation ne concerne pas certaines opérations, notamment les acquisitions

foncières, qui devront faire l'objet d'autorisations spécifiques par l'Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Annexes :

- 1) Pré-PSC du Museu di a Corsica
- 2) Pré-PSC du Museu d'Aleria
- 3) Pré-PSC du Museu di l'Alta Rocca
- 4) Pré-PSC du Museu d'Archeulugia di a Corsica
- 5) Pré-PSC du Museu Pasquale Paoli
- 6) Rapport Aleria
- 7) Fréquentation, recettes 2017-2019
- 8) Horaires d'ouverture proposés
- 9) Tarification proposée
- 10) Programmation d'expositions 2019-2023
- 11) Règlements intérieurs et règlements de visites des établissements culturels